



14ème législature

Question N° : 84159	De M. Bernard Perrut (Les Républicains - Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Relations avec le Parlement		Ministère attributaire > Ville, jeunesse et sports
Rubrique > élections et référendums	Tête d'analyse > réglementation	Analyse > éligibilité. limite d'âge. pertinence.
Question publiée au JO le : 07/07/2015 Réponse publiée au JO le : 23/02/2016 page : 1667 Date de changement d'attribution : 03/09/2015		

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement sur la remise du rapport « Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes », notamment sur la proposition de limiter l'âge des parlementaires. L'élection législative est souvent l'aboutissement d'un long parcours, et même s'il faut soutenir l'engagement politique des jeunes, qui représentent un vivier essentiel pour l'avenir de notre pays, limiter l'âge maximal des élus représenterait un déni de démocratie. Il appartient en effet aux électeurs de choisir leurs représentants, quel que soit l'âge des candidats. Enfin, il serait dommageable pour la démocratie française de se passer de certains élus reconnus pour leur expérience et leur capacité d'expertise, et qui figurent souvent parmi les plus actifs du Parlement. Il lui demande si le Gouvernement entend suivre cette proposition et quelles mesures il entend prendre.

Texte de la réponse

L'un des axes de travail du plan "priorité jeunesse" validé par le comité interministériel pour la jeunesse (CIJ) du 3 juillet 2015 est de renforcer la représentation des jeunes dans l'espace public ; le Gouvernement souhaite également que cette représentation reflète le mieux possible la diversité de la jeunesse et permette, notamment aux jeunes filles et aux jeunes femmes, d'occuper leur place. Le bilan de la mise en œuvre du plan en 2014 a été validé par le comité interministériel. Il est consultable en ligne : (http://www.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/BAT_PrioriteJeunesse_12pages_planches_DEF.pdf) (http://www.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/tome_1_bilan_priorite_jeunesse_def.pdf). Si les jeunes doivent pouvoir vivre pleinement leur citoyenneté, faire entendre leur voix, aucune suite n'a été donnée à la préconisation du rapport de France Stratégies de limiter l'âge des parlementaires.